



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



Epidémie de grippe équine 2022-2023

Depuis fin 2022, des cas de grippe équine sont annoncés dans plusieurs pays d'Europe du Nord : Royaume-Uni, Pays Bas, Belgique et France. En France, depuis mi-janvier, de nombreux cas ont été signalés dans des centres d'entraînement et écuries de **trotteurs** et un premier cas de **galopeur** a également été recensé. En Suisse aucun cas avéré n'a encore été annoncé à ce jour. Néanmoins la plus grande prudence est conseillée, principalement vis-à-vis de l'introduction dans des écuries de nouveaux chevaux au statut sanitaire incertain ou provenant de régions où des cas de grippe équine ont été annoncés. Nous rappelons ici que la vaccination contre la grippe équine est obligatoire pour tous les chevaux de course, mais aussi pour tous les équidés qui partagent les écuries et les installations avec eux.

Petits rappels concernant la grippe équine - prévention

- Un cheval malade excrète des virus pendant environ 3 semaines
- Même les chevaux correctement vaccinés peuvent tomber malades et présenter les symptômes correspondants
- Un cheval contact vacciné et sain peut également être porteur et excréteur du virus
- Période d'incubation : 1 semaine (pratiquer un suivi de température matin et soir)
- Pour les chevaux ayant été malades : une mise au repos est obligatoire d'un point de vue sanitaire, et ce pendant a minima 3 semaines : il est préconisé 1 semaine de repos par jour de fièvre
- Pour les chevaux vaccinés dont le rappel vaccinal date de plus de 6 mois, un rappel est vivement recommandé

Pour toutes questions

Commission vétérinaire FSC
Gilles Thiébaud, président
gilles.thiebaud@iena.ch

Avenches, le 17 février 2023